

N°23-LF

Arrêté fixant la liste des candidats admissibles au concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2022-529 du 12 avril 2022 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours ou examens professionnels de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté du 27 février 2016 fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le CDG31,

Vu l'arrêté n° 22-RB du 17 février 2022 portant ouverture du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu l'arrêté n° 23-FI du 15 mai 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu l'arrêté n° 23-FJ du 15 mai 2023 fixant les dates et les lieux des épreuves écrites d'admissibilité concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu l'arrêté n° 23-FW du 31 mai 2023 modifiant la liste des candidats admis à concourir au concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu l'arrêté n° 23-GK du 21 juin 2023 fixant la composition du jury du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu l'arrêté n° 23-GL du 21 juin 2023 fixant la liste des correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité du concours d'accès au grade d'ingénieur dans la spécialité « Prévention et gestion des risques » - Session 2023,

Vu le procès-verbal n° C23-N de la réunion du jury en date du 6 octobre 2023 fixant la liste des candidats admissibles,

Arrête

Article 1 : Liste des candidats déclarés admissibles

Les listes des candidats déclarés admissibles par voie de concours sont annexées au présent arrêté.
Ces listes comptent 84 candidats répartis comme suit :

Concours	Externe	Interne	Total
Nombre de candidats admissibles	73	11	84

Article 2 : Règlement général des concours et examens

Les candidats sont invités à se conformer au règlement général des concours et examens organisés par le CDG31, téléchargeable sur le site Internet www.cdg31.fr.

Article 3 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur Général des services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr), soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Article 5 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité.
Il est publié sur le site Internet du CDG31 (www.cdg31.fr).



La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ

**Concours d'accès au grade d'ingénieur
Spécialité « prévention et gestion des risques »
Session 2023**

Concours EXTERNE – Liste des candidats admissibles

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres prénoms
ARTIGUES		Laurence	
BEGARD		Vincent	
BELLESSORT		Guillaume	
BOESCH		Caroline	Nathalie
BONNASSE-GAHOT		Olivier	
BOSCUS		Claire	
BOSSA		Mylène	Marie-Pierre
BOUSQUIE		Fanny	Marie
BUTIN		Camille	
CALMELS		Élodie	Julie
CAPERET	DOUCET	Stephanie	
CAZALON	LAFITTE	Jessica	
CHASTANIER		Frédéric	Philippe
CONSTANT		Manuella	
DALBIN	DALBIN	Bruno	
DALLES		Julien	Francois
DELAMON	DELAMON	Nicolas	
DELBOS		Camille	
DEMANGE	DEMANGE	Roman	
DENIZOT		Corinne	
DIEN		Eric	Claude Michel
DUCASSE		Sylvie	
DUCOS		Claire	Maïté Violette
EROSTATE		Mélanie	
ESSIS-ESSOH		Yedo	Benjamin Jean
EXILIE		Laura	Marie
FAVRE-REGUILLON	FAVRE-REGUILLON	Sophie	Isabelle
FOURNIER		Adrien	Louis Gabriel
FOURNIER		Aurélie	Hélène Francine
GALINIE		Baptiste	
GARCIA		Thomas	Romain Yoann
GENSCH FOULQUIER	FOULQUIER	Laure	
GEYRE		Julien	
GONDCAILLE		Jérémie	Matthieu
GRACZYK		Nicolas	
GRESSIER	DESCAMPS	Vanessa	
GUILLOU		Louise	Emma Camille
HARO	HENRI	Maroussia	
HEMON		Véronique	
IRIGARAY		Jerome	Jean-Louis Antoine
JACQUIN		Maëlliss	Agnes
JULLIEN		Olivier	Jacques
L'HÔTE		Ivan	

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres prénoms
LACROUTS BRUNNER	LACROUTS	Sylvie	Justine
LAGOUETTE		Nathalie	Elisabeth
LALLEMAND		Julien	
LAPORTE-DAUBE		Florence	Marie
LAQUI		Matéo	François
LARTIGUE		Magali	
LEGER		Imen	
LEONNEC		Jules	Arthur
LEPLAIDEUR		Alix	Christine Danielle
LEVALLOIS		Zoé	Simone Thérèse
MARTY		Aurélie	Renée Noëlle
MARUSCZAK		Nicolas	
MASRAR		Soraya	Myriam
MAUFRANGEAS		Adrien	
MOLINIER		Marie	Camille
MOUESCA		Marie	
MULLER-LARGET	MULLER	Mathilde	Marie-Charlotte
NICOLLE		Audrey	Jeanne Yvonne
PAJOT WAGNER		Adrien	David
PONT		Laura	Patricia
PORET	GERBET	Christelle	Sandrine
ROMANTEAU		Mathilde	Sophie
RUELLE		Aurélie	Karen Martine
SCHAUB		Damien	
SIMONETTI GILI	SIMONETTI	Alexandra	
TALVA		Romain	
TESIO		William	Louis Vincent
THEODORE		Cécile	
THEVENON		Marie	
VIGNEAU		Sandra	

Liste arrêtée à 73 candidats

Concours INTERNE – Liste des candidats admissibles

Nom	Nom patronymique	Prénom	Autres Prénoms
AUBERTIN		Raphaël	Francois
BANKUTI		Marc	Jean Pierre
CHARMASSON		Pauline	Emilie, Justine
DELSERIEYS		Mathieu	Mickaël
DIF		Monir	
FERRIE		Claire	
GAY	CARTRON	Camille	Agnès Prune
GISORS		Gladys	
MARION		Yanick	René
PEUGNET		Guillaume	
RIZZO		Karine	Michèle

Liste arrêtée à 11 candidats